



## CONSTABLE SPÉCIAL – 30609

### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Lieu de travail : sur l'ensemble de l'île de Montréal

Horaire: postes permanents comportant 40 heures / semaine, selon la convention collective, jour-soir-nuit

Salaire : 25.97\$/ heure à l'embauche. Le taux horaire est 29.51\$/ heure après 12 mois de travail jusqu'à atteindre 41.25\$ l'heure après 7 ans.

Avantages sociaux multiples, régime de retraite, possibilité d'avancement.

### EXIGENCES :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un baccalauréat dans une discipline pertinente (technique ou gestion policière, droit, criminologie, sûreté industrielle, etc.).
- Posséder un minimum de 2 à 3 années d'expérience pertinente, selon le niveau d'étude détenu, en lien avec la sécurité, les services d'urgence, le domaine militaire, l'intervention sociale ou un domaine connexe.
- Expérience en service à la clientèle.
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide au Québec.
- Posséder un bon dossier de conduite, notamment ne pas avoir reçu d'avis écrit en raison du nombre de points d'inaptitudes accumulés.
- Posséder ou s'engager à obtenir, avant la signature du contrat pour embauche préférentielle, un permis de conduire classe 4A.
- Satisfaire aux exigences médicales de la STM.
- Réussir le test d'aptitudes physiques (TAP) ESAP-ENPQ.
- Réussir l'enquête de filtrage de sécurité de Niveau 2 réalisé par la Sûreté du Québec (SQ).
- Répondre aux conditions minimales d'embauche prévues à l'article 115 de la *Loi sur la Police (LRQ C. P-13.1)*, à savoir :
  - être citoyen(ne) canadien(ne);
  - être de bonnes mœurs;
  - ne pas avoir été reconnu(e) coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées.
- La connaissance usuelle du français écrit est requise ;
- La connaissance usuelle de l'anglais parlé est requise selon la norme linguistique en vigueur.

## **CONNAISSANCES, HABILITÉS ET CAPACITÉS À DÉMONTRER:**

- Collaboration, habiletés interpersonnelles, orientation client, qualité de jugement, gestion du stress, sens des responsabilités et intégrité.
- Écoute et qualité de la communication.
- Être en bonne condition physique.

### **AUTRES:**

*Les candidates et les candidats qui réussissent le processus de sélection recevront une promesse d'embauche conditionnelle à la réussite de la formation d'une durée de 13 semaines dispensée par l'École Nationale de Police (ÉNPQ). La réussite de ce programme de formation mènera à l'obtention d'un diplôme de Formation du programme initial des constables spéciaux de la STM.*

### **PRINCIPALES FONCTIONS :**

Sous la direction d'une cheffe ou d'un chef sûreté région, la ou le titulaire exécute différentes tâches et responsabilités de vérification de titres, de prévention et de patrouille auprès de la clientèle de la Société de Transport de Montréal. Elle ou il est partie prenante des quatre (4) mandats de la Direction Sûreté et contrôle. La direction participe concrètement à l'offre de service de la STM en accueillant la clientèle et en exerçant une présence rassurante en vue de répondre aux objectifs du Plan stratégique organisationnel de la STM. De plus, elle veille au respect des règlements et des lois afférentes.

### **Plus particulièrement, elle ou il :**

- effectue les vérifications de titres;
- applique les lois et les règlements et intervient en situations d'urgence;
- agit à titre de constable spécial conformément aux pouvoirs et aux conditions d'exercices prévus à l'acte de nomination;
- assure un rôle de prévention et de sensibilisation de la clientèle et des employés de la Société;
- patrouille sur le réseau STM (bus ou métro selon l'affectation, incluant les centres de transport) et informe la clientèle au besoin;
- donne un support aux services internes et externe à la Société;
- est en mesure d'utiliser des techniques et des équipements propres à son travail (contrôle des foules, conduite de véhicules d'urgence, techniques d'interventions physiques, etc.);
- est appelé à comparaître à la cour ou à des enquêtes et doit rédiger des rapports et des constats;
- effectue toutes autres tâches connexes.

### **MISE EN CANDIDATURE EN LIGNE:**

[Constable spécial\(e\) \(30609\) | Société de transport de Montréal \(stm.info\)](#) ou scanner :

